



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 NOVEMBRE 2016

Personnes absentes excusées : Mme BONIN Irène ayant donné pouvoir à M. GUIMIOT Bernard
Mme LETOURNEAU Béatrice ayant donné pouvoir à M. REBILLARD Christophe
M. POISSON Julien ayant donné pouvoir à M. VALENTIN Martial

I – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE REUNION DU 19 OCTOBRE 2016

Le compte-rendu de réunion du Conseil Municipal en date du 19 octobre 2016 est approuvé à l'unanimité.

II - DELIBERATIONS

1) Convention Prestation de service Instruction autorisations d'urbanisme

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée qu'afin de pallier la cessation de l'instruction des dossiers d'urbanisme par les services de l'Etat et d'accompagner les communes dans leur gestion de l'urbanisme, il a été décidé de mutualiser l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol par la mise en place d'une prestation de service au niveau du Syndicat mixte de la Bresse Bourguignonne.

Le Syndicat mixte de la Bresse Bourguignonne a ainsi mis en place un service dédié dont la mission est l'accompagnement des communes dans l'instruction des autorisations et des actes d'urbanisme.

Une convention est proposée et elle a pour objet de fixer les conditions organisationnelles, administratives, juridiques, techniques et financière de cette prestation.

Après débat, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

Cette convention sera applicable au 1^{er} janvier 2017.

2) Recensement population année 2017

Le conseil municipal donne un avis favorable à la nomination de 2 agents recenseurs pour le Recensement de la population qui aura lieu en 2017 :

Madame CLEMENT Joss et Madame MICHELIN Nathalie

Et fixe la rémunération de ces agents au prorata du nombre d'imprimés qu'elles auront collectés.

3) Frais de scolarité

Quatre enfants de la commune de l'Abergement Sainte Colombe ont fréquenté l'école Roger Balan à SAINT MARCEL au cours de l'année scolaire 2015-2016 dont les frais de fonctionnement s'élèvent à 156 €/enfant.

Après débat, le conseil municipal, à l'unanimité, est favorable à la participation aux frais de fonctionnement, soit la somme de 624 €.

4) Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable de l'exercice 2015 émanant du Syndicat Intercommunal des Eaux de Chalon Sud Est. Ce document est public et consultable au secrétariat de mairie. Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve ce rapport.

5) Mise en œuvre du R.I.F.S.E.E.P. (I.F.S.E. et C.I.A.)

REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (INDEMNITE DE FONCTIONS, DE SUJETIONS ET D'EXPERTISE ET COMPLEMENT INDEMNITAIRE ANNUEL)

Les collectivités doivent opérer une refonte de leur système d'indemnités du personnel communal pour se mettre en adéquation avec celui des agents de l'Etat. Ce nouveau régime indemnitaire est lié au poste de l'agent et à son expérience professionnelle, et remplace le régime antérieur. Il concerne les agents titulaires et stagiaires à temps complet ou non. Le conseil adopte le RIFSEEP à l'unanimité.

6) Maîtrise d'œuvre extension mairie

Dans le cadre du marché de maîtrise d'œuvre pour l'extension de la mairie pour accueillir la salle du conseil municipal et la garderie périscolaire, la Commission d'appel d'offres s'est réunie le 03 novembre 2016.

Après ouverture des plis, la commission propose d'attribuer le marché au cabinet d'architecte DUMOUX Fabienne à SAINTE-EUSEBE pour un montant de 34 736 € H.T., y compris les missions complémentaires.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer le marché et ses avenants avec le cabinet d'architecte DUMOUX Fabienne.

7) Contrat de bail FREE MOBILE

Le conseil municipal, par 11 voix pour, 2 voix contre et 0 abstentions, autorise Monsieur le Maire à signer le bail avec la société FREE MOBILE, pour une durée de 12 ans, dans le cadre de l'implantation d'un mât de téléphonie mobile au stade de foot de la commune de l'Abergement Sainte Colombe, dans le cadre d'une couverture partielle de la commune en 4G.

IV – COMPTE-RENDUS DE REUNIONS :

1) **Conseil communautaire** : Le diagnostic du territoire de la Communauté de Communes des Portes de la Bresse par le cabinet d'études a été présenté aux élus ; il le sera ensuite aux Personnes Publiques Associées (représentants des services publics), puis à la population le lundi 05/12/2016 à St Germain du Plain à 19h. Il s'agit de la 1ère phase de l'élaboration du PLUi, qui doit être validée par le dernier conseil communautaire de décembre.

2) **Commission voirie** : Les travaux de sécurisation par chemin piétonnier le long de la RD38 ont été réalisés ; restent à implanter les barrières de protection. Enfin, le programme de peinture routière est achevé.

3) **Commission cimetièrre** : Les enrobés au cimetière sont terminés, destinés à améliorer l'accessibilité. La commune est en attente de la fourniture et la pose du nouveau columbarium.

4) **Commission des affaires scolaires** : Le matériel vidéoprojecteur interactif destiné aux écoles a été livré et est en attente d'installation et paramétrage.

5) **Réunion du syndicat des eaux** : Suite à la fin de l'affermage liant le syndicat à un prestataire, un seul candidat a répondu à l'appel d'offres. Le marché a donc été reconduit avec la société SAUR par contrat de délégation de service public pour une durée de 12 ans. Le syndicat poursuit l'amélioration des installations du réseau.

6) **Commission du fleurissement** : Des travaux vont être réalisés sur le massif aux abords de l'église. La commission remercie l'ensemble des bénévoles et les employés communaux pour le travail accompli.

V – INFORMATIONS DIVERSES :

1) **Bibliothèque** : La demande de modification des horaires d'ouverture soumise par les bénévoles (4 h d'ouverture/semaine en horaires quinzaine) est actée et effective. Veuillez consulter le cadre ci-dessous pour connaître les nouveaux horaires d'ouverture.

2) **Opération Téléthon** : Des véhicules communaux seront placés samedi 3 décembre 2016 aux accès de la place de la commune pour la sécurisation des lieux recevant le Téléthon. Le protocole prévu tient compte de la nécessité de les déplacer rapidement pour l'accès des services de secours.

3) **Recensement** : Le recensement de la population aura lieu du 19 janvier au 18 février 2017. Vous recevrez la visite d'un agent recenseur (Mme Clément ou Mme MICHELIN). Nous vous remercions du bon accueil que vous leur réserverez.

INFOS

MANIFESTATIONS A VENIR

- **Samedi 3 décembre 2016** : TELETHON
- **Vendredi 9 décembre 2016** : Arbre de Noël organisé par les Amis de l'Ecole.
- **Samedi 17 décembre 2016** : Distribution des colis de Noël aux personnes n'ayant pas pu assister au repas des anciens.

REUNION PUBLIQUE

ELABORATION PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

L'ensemble des habitants de la Communauté de Communes des Portes de la Bresse est
convié à une réunion publique

Lundi 5 décembre 2016 à partir de 19h00, Salle des fêtes de St Germain du Plain

INFORMATION BIBLIOTHEQUE - Nouveaux horaires d'ouverture

La bibliothèque est désormais ouverte au public :

- Les mercredis de 09h30 à 12h30
- Le 1^{er} et le 3^{ème} samedi de chaque mois de 10h00 à 12h00

ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DES FETES

Le comité des fêtes vous invite à participer à son **Assemblée Générale** qui se tiendra

Vendredi 16 décembre 2016 à 20h15 à la Salle polyvalente

Venez nombreux et nombreuses nous rejoindre !

DON DU SANG

Une collecte de sang aura lieu **Mardi 27 décembre 2016 de 15h30 à 19h30** à la salle polyvalente

INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ELECTORALE

Les personnes nouvellement installées sur la commune ou non encore inscrites sont invitées
à venir s'inscrire sur la liste électorale **avant le 31 décembre 2016.**

Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile

Une permanence aura lieu en Mairie **samedi 31 décembre 2016 de 10h00 à 12h00**
pour effectuer les dernières inscriptions sur la liste électorale.